

COMMUNIQUÉ



Le Collectif Bassines Non Merci 79

BILAN DE LA SÉANCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 24/11 : REFUS D'ACCÈS AUX CITOYEN-NES, DÉNI DE DÉMOCRATIE ET ENJEUX AUTOUR DU PROTOCOLE D'ACCORD SUR LES BASSINES

Le 28/11/25

Pour Mme Dénoues, les séances publiques du conseil départemental n'en portent que le nom.

Lors de la **SÉANCE PUBLIQUE** du Conseil départemental du lundi 24 novembre dernier, le dispositif d'accès était, sans ambiguïté, démesurément verrouillé avec :

- une enceinte grillagée,
- des camions du département garés en anti-bélier
- une équipe d'agents de sécurité privée, appuyés par une dizaine de 10 policiers (visibles depuis l'esplanade)
- des contrôles de badges extrêmement stricts, impactant jusqu'aux salarié-es. Même le journaliste présent ce jour-là a dû insister longuement pour entrer, malgré la présentation de sa carte de presse.

Madame Dénoues est une habituée de cette mascarade sécuritaire disproportionnée : déjà lors du dernier Conseil Départemental il y a 2 mois, elle avait interdit l'accès au public et aux membres de notre collectif en déployant ce même dispositif de sécurité. Pendant combien de temps encore, madame Dénoues compte déroger au règlement intérieur de la collectivité ?

Résultat : une séance officiellement publique, mais fermée à certain-es ! En effet, même si deux salarié-es du médico-social intéressé-es par le vote d'une délibération relative à l'extension de la prime Ségur ont pu effectivement assister aux échanges, **deux citoyens – dont un membre du Collectif Bassines Non Merci et un des " Ami.es de la Confédération paysanne" – eux se sont vu refuser l'entrée.** Cette entrave est d'ailleurs attestée par un journaliste présent sur place. **Cette distinction pose un problème fondamental** : une réunion censée être publique **ne peut pas exclure certaines personnes en fonction de leur statut ou de leurs intérêts légitimes.** Cette restriction arbitraire démontre une fois de plus le manque de transparence et le verrouillage de la présidente du Conseil départemental.

Et précisons-le, rien de tout cela n'aurait été possible sans l'autorisation du Préfet qui accepte que la force publique serve à empêcher l'accès à une réunion, pourtant officiellement publique. **Il s'agit d'une dérive grave concernant la transparence démocratique de ces instances où sont abordés des sujets qui nous concernent tou-te-s !**

Pourtant, en séance, Mme Dénoues a publiquement affirmé l'inverse, prétendant que les citoyen-nes avaient pu y accéder librement, sans difficulté. **Aujourd'hui encore, elle en est venue à réaffirmer cette version et conforter cette contre-vérité flagrante.** Nous contestons fermement cette présentation des faits ! Mme Dénoues use d'une méthode de communication dangereuse : présenter des faits alternatifs. Les faits et la vérité sont pourtant le socle de notre démocratie.

Nous rappelons à Mme Dénoues deux choses :

- **Entraver l'accès des citoyen-nes** à des séances publiques, **c'est un déni démocratique.**
- **Entretenir des contre-vérités** pour en faire une "vérité politique", **c'est une tentative vile de manipulation du débat public qui ne TRUMP personne.**



La démocratie
selon
Coralie Dénoues

3 décembre : réunion exceptionnelle du Comité Scientifique et Technique (CST) du protocole

Fait important : nous avons appris par voie de presse que le Comité Scientifique et Technique (CST) du protocole d'accord se réunira le 3 décembre prochain, une première depuis 20 longs mois d'inactivité. Cela n'augure rien de rassurant.

Tout laisse penser que l'objectif principal sera de préparer le terrain permettant à Mme Dénoués de « mettre en scène » un prétendu respect du protocole, afin de justifier l'investissement du Conseil départemental dans les projets de bassines.

Pour rappel, en mai 2024, la Préfète avait déjà tenté le coup du "protocole respecté" en manipulant les chiffres et les résultats d'enquêtes dans son communiqué à la presse. Affirmations que nous avons immédiatement démenties dans [une note détaillée](#). Les chiffres présentés étaient hors contexte, inexacts ou interprétés de manière trompeuse.

Ce précédent montre bien un schéma qui se voudrait récurrent : **produire un récit optimiste et mensonger légitimant les bassines et masquer l'absence réelle de transition agro-écologique et de préservation de la ressource en eau.**

Nous restons donc vigilant-es quant à cette réunion du 3 décembre ainsi qu'à la prochaine séance du Conseil départemental qui aura lieu le 15 décembre et où la question des bassines pourrait revenir.

Nous continuerons à documenter, dénoncer et exposer publiquement ces pratiques, tout autant qu'à défendre la vérité des faits et l'eau comme commun.



Plus d'infos :

Bluesky : @bassinesnonmerci.bsky.social

Facebook : @bassine.nonmerci.5

Télégram : @STOPmegabassines

Site : www.bassinesnonmerci.fr

